

Paris le 6 septembre 2018

Communiqué de presse

Concertation sur l'agenda social : la Fesac reçue à Matignon

Le président Jean-Yves Mirski et une délégation de la FESAC, ont été reçus hier après-midi par Monsieur le Premier ministre, Madame la ministre du Travail et Madame la ministre de la Santé et des Solidarités, dans le cadre des réunions bilatérales de concertation sur l'agenda social de la rentrée.

Le sujet principal à l'ordre du jour a été celui de l'assurance chômage avec la réouverture des négociations prévue par la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel.

S'agissant des annexes VIII et X, la Fesac a indiqué qu'avant toute chose, il y avait nécessité d'évaluer l'accord du 28 avril 2016, notamment en termes d'économies réalisées. Cette évaluation devrait confirmer les dernières données de l'Unedic laissant apparaître une évolution favorable du ratio dépenses/recettes depuis l'entrée en application de l'accord.

Madame la ministre du Travail a fait savoir qu'à ce jour, la renégociation des annexes VIII et X n'avait été évoquée ni par le gouvernement, ni par les organisations interprofessionnelles.

La Fesac a par ailleurs souligné l'interdépendance qui existe entre le régime spécifique d'assurance chômage des salariés intermittents du spectacle, la formation professionnelle continue et l'insertion de ceux-ci sur le marché du travail.

A cet égard, il est primordial et indispensable que l'Afdas puisse devenir le futur OPCOM du secteur de la culture pour conserver la stabilité de l'écosystème construit par les partenaires sociaux depuis plus de 45 ans.

Par ailleurs et sur la réforme de la santé au travail, la Fesac sera attentive à ce que ne soit pas remis en cause le système créé par les partenaires sociaux dans le cadre du CMB, ce dispositif permettant de prendre en compte les spécificités d'emplois des salariés du spectacle.

La Fesac a enfin réaffirmé l'importance du niveau de représentativité multi-professionnel qui ne doit pas se voir dissous dans la dynamique de rapprochement des branches.

